



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2025 - 058

*Nomenclature @CTES : Commande publique / Autres types de contrats*

**COMMANDE PUBLIQUE**

**CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE HEXAGONE POUR LE ROBOT ASPIRATEUR DE LA PISCINE**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Considérant que la piscine de Tonnerre possède un robot de piscine Hexagone ;
- Considérant la proposition de devis HEXAFIX n° 1122120884 de Hexagone Manufacture pour la maintenance du robot aspirateur de la piscine municipale ;

**DECIDE**

- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer le contrat de maintenance n° 1125103443 avec Hexagone Manufacture sise Argenteuil (95100), pour la maintenance du robot aspirateur de la piscine aux conditions suivantes :
  - ✓ Lieu : Piscine de Tonnerre,
  - ✓ Durée du contrat : du 13/06/25 au 12/06/2028
  - ✓ Type de contrat : Hexafix illimité
  - ✓ Montant :
    - 1 809.66 € HT/1<sup>ère</sup> année
    - 1 826.47 € HT/2<sup>ème</sup> année
    - 1 872.13 € HT/3<sup>ème</sup> année
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout avenant à ce contrat selon les besoins de la piscine municipale.



A Tonnerre, le 17/03/2025

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH

Maire de Tonnerre